



Limoges, le 13 octobre 2022

Mme la Rectrice d'Académie,

Nos organisations souhaitent porter à votre connaissance notre vive inquiétude concernant la situation du remplacement dans le premier degré dans nos trois départements.

En effet depuis le début de l'année scolaire de trop nombreux remplacements n'ont pu être assurés. Cette rupture du service public est préjudiciable à plus d'un titre :

- Annulation de formations
- Prise en charge des élèves par les collègues encore présents
- Communication avec les parents
- Communication avec les collectivités
- Difficultés d'exercer le droit syndical, les collègues ne pouvant plus répondre présents aux stages ou réunions d'informations syndicales craignant de faire reposer leur absence sur le dos de leurs collègues
- Journées de décharges de direction devant être annulées au dernier moment pour prendre en charge les élèves sans enseignant.

Certaines écoles ont déjà connu plusieurs jours d'absences non remplacés, des classes uniques ont aussi été concernées.

Nous recevons de nombreux appels de nos collègues et même de parents d'élèves qui ne comprennent pas cette situation et qui se retrouvent en difficulté.

Face à toutes ces inquiétudes et toutes ces ruptures préjudiciables en premier lieu pour nos élèves nous souhaitons vous demander si vous envisagez de recourir à des collègues contractuels ?

La situation va vite devenir intenable lors des probables périodes d'épidémies hivernales que nous ne manquerons pas de connaître.

Nous nous inquiétons également pour l'an prochain car nous observons une hausse des départs en retraite.

Nous vous demandons donc d'intervenir rapidement auprès du Ministère pour obtenir l'autorisation de recruter suffisamment de contractuels pour pourvoir aux différents besoins de nos trois départements.

Veillez recevoir, Madame la Rectrice d'Académie, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pierre Gautret, SD Se-UNSA 23

Katia Rytter, SD Se-UNSA 19

Anabel Roy, SD Se-UNSA 87